

CRÉER SON ACTIVITÉ



DURÉE

8h (e-learning)

Pouvant être étalée sur une durée maximale de 1 mois

PRÉ-REQUIS

Aucune connaissance spécifique dans le domaine de l'entrepreneuriat n'est requise.
Un accès à un ordinateur et à une connexion internet sont requis.

NATURE DE LA FORMATION

Acquisition et développement des compétences.

TARIF

Option 1 : 150 € (module seul)
Option 2 : 250 € (module + un accompagnement individuel du formateur : 1H)

TVA non applicable, Art. 261-4-4 du CGI

Des dispositifs de prise en charge existent (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi...), veuillez nous contacter pour en savoir plus.

PRÉAMBULE

Entré en vigueur le 1er janvier 2009, le régime d'auto-entrepreneur connaît un succès grandissant ces dernières années. Si bien que l'on dénombre en 2023 pas moins de 2,5 millions micro-entreprises en France. Le statut de micro-entrepreneur est ouvert à tous : demandeurs d'emploi, étudiants, salariés, fonctionnaires, retraités... : chacun peut créer facilement son activité.

Ce statut est particulièrement adapté pour les professionnels du sport qui souhaitent lancer une activité à leur compte, notamment grâce à sa simplicité sur les plans juridique, fiscal et social. Cependant, avant de se lancer, il est indispensable de bien comprendre ce statut : ses avantages, mais également ses obligations. Il est également essentiel de construire son projet en amont pour lui donner toutes les chances de réussite, notamment par le biais d'un business plan.

Cette formation a pour objectif de vous accompagner dans la création de votre micro-entreprise : de la construction de votre business model, en passant par la connaissance des obligations réglementaires, jusqu'au lancement et à la mise en place de votre activité.



PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à toute personne diplômée ou en cours de formation de coach sportif, d'éducateur sportif ou d'enseignant en APA ayant pour projet de créer une micro-entreprise dans le domaine des activités physiques et/ou sportives.



OBJECTIFS ET CONTENU

À l'issue de la formation vous serez capable de :

Structurer le lancement de son activité [3H30]

- Les bénéfices à utiliser la méthodologie de projet pour réussir
- Rétro planning des étapes clés avant le lancement
- Faire une étude de marché en 4 étapes
- Être au clair avec son concept : le business plan en 9 étapes

Situer l'auto-entreprise dans le champ de l'entrepreneuriat [0H30]

- Définition et contexte du statut d'auto-entrepreneur
- Connaissances des aspects administratifs et réglementaires à la création

Comprendre le régime micro-fiscal et micro-social [2H00]

- Règles autour du chiffre d'affaires et de la TVA
- Les différents régimes d'imposition et la cotisation foncière des entreprises
- Les frais de santé et les indemnités journalières
- Les congés maternité/paternité et les cotisations retraite
- La formation professionnelle

Maîtriser les obligations et options de l'auto-entrepreneur [1H]

- Le compte bancaire
- Le livre de recettes encaissées et la facturation
- L'assurance professionnelle

Être prêt(e) à se lancer [1H]

- Le choix du nom commercial
- Formaliser ses prestations par un contrat / une convention
- Les aides possibles à la création
- Les autres moyens de paiements envisageables

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Un questionnaire préformation est envoyé aux participants en amont de l'action : il permet d'identifier leurs attentes et de réaliser un positionnement pédagogique grâce à une auto-évaluation initiale des acquis.

Au cours de la formation, le stagiaire aura accès à :

- Une plateforme d'apprentissage en e-learning donnant accès l'ensemble des activités pédagogiques de la formation sous forme de pédagogie active : vidéos, infographies dynamiques, quiz...
- La réalisation de plusieurs mises en application en lien avec son activité ;
- Dans le cadre de l'option avec accompagnement : une plateforme de visio-conférence pour la réalisation d'un ou deux entretiens avec le formateur. Sur ce temps d'accompagnement en distanciel synchrone individuel, le stagiaire peut solliciter le formateur sur tous les sujets dont il a besoin, en lien avec le contenu de la formation ou bien son projet professionnel.

Un mail explicatif au démarrage de l'action décrivant les modalités d'accès à la plateforme de e-learning (et les modalités de connexion à la plateforme de visio-conférence dans le cadre de l'option avec accompagnement), ainsi que les identifiants de connexion. Le stagiaire est informé qu'une assistance technique de la coordinatrice pédagogique est à disposition en cas de difficulté (réponse sous 48H - jours ouvrés).

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE FORMATION

- Un relevé de connexion pour attester le suivi de la formation ;
- Une évaluation des acquis sous forme de QCM ;
- Un ou deux entretiens individuels avec le formateur dans le cadre de l'option avec accompagnement ;
- Un questionnaire post-formation pour mesurer la montée en compétences et évaluer la satisfaction à chaud ;
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de la formation et les résultats de l'évaluation des acquis ;
- Une évaluation « à froid » 6 mois après la formation, pour en mesurer l'efficacité opérationnelle.



FORMATEUR

NITARO Simon

Master 2 STAPS Entraînement Sportif
Gérant d'une entreprise depuis plus de 10 ans
Formateur pour adultes certifié



06 46 79 13 85

polefc@capformationssport.fr
www.capformationssport.com